

**26 septembre 1979, Québec**

**Banquet de clôture du Congrès de l'Union des municipalités du Québec**

Monsieur le Président,

Monsieur le Président sortant,

Mesdames et messieurs les maires, messieurs dont la présence remplace jusqu'à nouvel ordre, mais je sais à quel point cela va changer, l'influence que vous devriez avoir, mesdames, je voudrais remercier d'abord l'Union des municipalités de m'avoir fourni cette occasion, la première depuis l'élection qui nous a amenés au gouvernement, de participer, si peu que ce soit, à vos assises annuelles, et aussi de vous apporter, à la suite de mes collègues, Guy Tardif et Jacques Léonard, les saluts et les vœux chaleureux, et sans la moindre restriction, de vos interlocuteurs et partenaires gouvernementaux en ce soixantième anniversaire de votre union.

C'est la première fois depuis trois ans bientôt, mais je dois rappeler tout de même que, très peu de temps avant le scrutin de 1976, j'avais été invité à un moment où vous comprendrez qu'une invitation c'est un ordre, parce que c'était en pleine campagne électorale, en même temps que Monsieur Bourassa et Monsieur Biron, à rencontrer vos représentants autorisés, afin de passer un examen, je peux vous dire que c'était un examen sévère sur nos idées et nos intentions éventuelles en ce qui touchait à ce moment les problèmes, les questions de municipalités, de pouvoirs locaux, etc. Je me souviens qu'on avait pris, de notre côté je n'ai pas eu le loisir de suivre ce que disaient nos adversaires, on était tous très pressés mais je me souviens que nous avons pris de notre côté deux engagements qui étaient des engagements interreliés, complémentaires : c'était d'apporter un soulagement financier, autant que les moyens du bord le permettraient, aux municipalités qui nous répétaient – et Dieu sait que c'était la nième fois que c'était dit – à quel point le fardeau des charges étaient en train littéralement d'écraser la disponibilité des revenus, et aussi l'engagement de tenir compte, le long du chemin, de l'autonomie absolument nécessaire des municipalités.

Depuis des années et des années, parce que je m'étais préparé, je m'en souviens, je n'ai pas apporté tout le dossier ce soir, aussi bien l'Union des municipalités que l'Union des conseils de comté, dont je salue le président – cela montre à quel point il y a une jonction entre les deux mondes municipaux du Québec – l'une et l'autre des unions revenaient à la charge, c'était une espèce de leitmotiv qui se répétait sans arrêt, qui était devenu non pas seulement insistant, mais qui avait pris un ton d'urgence, et d'urgence de plus en plus pressante, on peut même dire douloureuse, cette question de l'autonomie nécessaire dans toutes les limites normales de ces compétences de l'administration ou du gouvernement municipal et aussi le complément absolument indispensable, parce que cela ne sert à rien de parler de responsabilité, si on n'a pas les moyens de l'exercer, de la question des revenus autrement dit, et des sources de revenus qui correspondent aussi à cette notion d'autonomie. Non seulement c'était justifiable, cette insistance qui se répétait d'année en année, mais il était devenu absurde plus qu'injustifiable, absurde et dangereux, que cette insistance soit restée si longtemps sans réponse, parce que la santé financière, budgétaire du gouvernement local, et sa pleine liberté d'action dans tous les champs de sa compétence, sont à la racine même de ce qu'on peut espérer comme démocratie bien équilibrée.

Le palier de responsabilités collectives que constitue la municipalité, c'est un cliché qu'on répète souvent. Il est, on le sait, le plus proche, celui qui se trouve le plus collé, le plus rivé chaque jour aux problèmes des citoyens. Mais à cause de cela aussi probablement, c'est sans doute le palier le plus exigeant de tous ceux qu'on peut avoir dans une société démocratique. J'ai eu l'occasion de dire à bon nombre d'entre vous depuis bientôt trois ans, parce qu'on se rencontre en tournées, vous nous faites l'honneur parfois de nous recevoir dans un hôtel de ville, j'ai eu souvent l'occasion de dire que la charge qui vous est confiée, à vous les responsables du niveau municipal, est sans doute et de plus en plus la plus harassante de toutes les fonctions qu'on puisse occuper par suite d'une élection. Comme toutes les autres, elle devient sans cesse plus complexe parce que les questions, les problèmes sont en soi plus compliqués que jamais à notre époque. Il y a de la technique de l'économique, il n'y a presque rien qui n'implique pas une sorte de polyvalence constante et quand on ne l'a pas, il faut essayer de consulter, il faut essayer de s'entourer de compétences additionnelles parce qu'il ne faut pas se prendre pour d'autres. Continuellement, on a cette espèce d'angoisse que donne la complexité des problèmes.

Il y a aussi qu'à travers tout cela, les aspirations des citoyens, de nos concitoyens, les courants qui parcourent la population sont de leur côté plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été, plus contradictoires et en même temps plus têtus que jamais dans le passé. Évidemment, les exigences de la tâche se sont multipliées bien des fois comme cela depuis que cette espèce de galop infernal du changement on ne sait pas quand cela va s'arrêter, on sait qu'on a encore le pied dedans depuis que ce galop nous emporte tous vers un avenir qui se dessine, mais qui se dessine à mesure qu'on travaille dans le présent. Il faut essayer de préparer l'avenir dans le présent et ce n'est pas un cadeau. Je comprends très bien que votre nouveau président mette l'accent sur la formation, sur l'information. Moi, je vais me permettre, parce que c'est vrai que c'est une exigence, de rappeler que tous, aussi bien nous à l'autre niveau que vous autres, au niveau rivé littéralement sur le citoyen, il va falloir que tous, on se forme constamment. C'est une sorte d'éducation permanente qu'on se forme sur le tas parce qu'il n'y a pas plus d'école spécialisée pour les conseillers municipaux, pour les maires que pour les députés ou les ministres. Une chose certaine, c'est qu'on sait très bien, on arrive dans ces emplois, de quelque coin de la société que ce soit, on n'est pas préparé à faire face à tous les problèmes qui se présentent.

Donc, il y a ces exigences aussi dont il va falloir tenir compte. Mais toutes ces exigences impliquent une chose dont je voudrais parler très franchement. Cela implique, à partir du moment où on a une tête sur les épaules, que quand on prend en considération la société, qu'on pense un peu d'une façon qui soit plus respectable que l'espèce de voile qui est fait d'une certaine, j'allais dire, d'une certaine hypocrisie, d'une hypocrisie certaine, en ce qui concerne la question de la rémunération. J'en ai connu parmi vous, j'en connais, que cela gêne d'en parler. Il faudrait presque les forcer à aborder ce sujet. Il y a une part normale de fierté naturelle et, dans la plupart des cas, il y a une part énorme aussi de désintéressement qui parfois dure pendant des années et des années, qui est ce genre de dévouement pur et simple qui est une des survivances, elles sont de plus en plus rares dans le monde d'aujourd'hui une des survivances de ce qu'on appelait naguère le bénévolat. Seulement, passé un certain point d'érosion du pouvoir d'achat, ce qui touche tout le monde, et d'inflation coordonnée, combinée, ce genre de bénévolat est en train de devenir du sacrifice dans beaucoup de cas et, éventuellement, c'est en train de devenir du sacrifice excessif, si

on n'y prenait pas garde et qu'on continuait d'une façon qui pourrait sembler parfois, franchement, de l'exploitation.

Si on continuait dans ce sens-là, avant longtemps, nous les Québécois, partout où l'on habite, localement, municipalement, on pourrait peut-être s'en chercher en vain, des candidats valables, et on aurait de la misère à en trouver. On risquerait, au contraire, de se ramasser, de plus en plus, avec des dilettantes, qui seraient là pour se faire voir simplement, ou bien, ce qui est encore plus grave, avec des gens qui, eux, seraient trop intéressés. En un mot, les rémunérations municipales, dans l'ensemble, au Québec, sont insuffisantes au point d'être méprisantes, dans le sens où il semble qu'on n'ait pas compris la considération et le minimum de moyens qu'exige la responsabilité que cela représente.

J'ai connu, par exemple, des maires de paroisses et de villages, et de petites villes qui sont semi-rurales, comme on dit, qui, pour des traitements faramineux qui, souvent, n'atteignent même pas 500 \$ ou dépassent à peine 500 \$, par année c'est une comparaison vicieuse, mais chacun sa déformation, c'est-à-dire, à peu près l'équivalent d'un paquet de cigarettes par jour – sont à la fois, pour ce prix et souvent sept jours par semaine – administrateurs, confesseurs, téléphonistes, promoteurs communautaires pour leurs concitoyens et qui, par-dessus le marché, sont obligés de naviguer à l'année dans la marée infernale des lois, des règlements, des programmes, avec les amendements continuels qui leur arrivent de tout bord et de tout côté, qui leur tombent sur la tête de tous les coins, et, essentiellement, d'un coin qui s'appelle Québec.

Par ailleurs, si, à l'autre extrême, c'est vrai que le traitement moyen du maire d'une municipalité de 50 000 habitants et plus tourne autour de 23 000 \$, il va falloir tout de même qu'on finisse, comme citoyens de ces grandes agglomérations, par se demander, une bonne fois, combien de chefs de service des mêmes administrations, même les plus modestes, avec un tout petit morceau de la responsabilité d'ensemble, atteignent et même dépassent très vite de tels émoluments. Bref, on doit parler sérieusement de valorisation du pouvoir local et municipal et des exigences de plus en plus lourdes de l'intermunicipal qui, partout, est déjà là ou s'en vient vite. Il faut s'occuper de valorisation un peu convenablement, sur ce plan-là, aussi. Et je dois vous dire, au nom du gouvernement, que j'endosse d'emblée l'engagement d'agir, sans plus de délai, qu'a pris mon collègue, le ministre des Affaires municipales, au cours de ce congrès...

J'avais l'impression que, peut-être, vous applaudiriez à ce moment-là, mais de toute façon je ne l'ai pas dit pour cela, mais parce que je le crois profondément. Cela a dépassé la mesure. Et je dois dire que, collectivement, comme équipe, quelles que soient les appréhensions qu'on puisse avoir parce qu'on a été mal élevé, nous endossons aussi, comme gouvernement, l'appel que vous faisiez monsieur Tardif d'ouvrir davantage vos rangs, ce qui veut dire en même temps vos esprits, à cette moitié de notre société qui, à certains points de vue, est quand même la meilleure et qui, au niveau municipal – et c'est vrai aussi au niveau national – est encore incroyablement sous-représentée.

Nous avons, maintenant – vous le savez – dans notre équipe ministérielle, un ministre d'État, membre du Comité des priorités du gouvernement, responsable de la Condition féminine, pour nous avoir à l'œil à ce sujet-là. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en prenant cette décision, je savais à quoi elle nous exposait, ou plus probablement, parce que j'ai

commencé, il y a quelques jours à la découvrir – dans ma candeur naïve, je croyais le savoir. Je n'ai pas de suggestion à vous faire, à chacun l'autonomie de son palier, mais peut-être auriez-vous besoin, vous autres aussi, d'un secrétaire d'État à la Condition féminine dans l'Union des municipalités. Enfin, je vous passe l'idée en passant, pour que la pression se dilue un peu...

Mais, quoi qu'il en soit, il y a une chose dont nous serons tous enrichis incalculablement quand nous aurons réalisé dans les faits cette aspiration à une nouvelle entente et à un partage nouveau et plus équitable, on pourrait presque dire d'égal à égal, aussi bien des tâches que de la responsabilité.

Je dois vous dire qu'en reprenant ainsi les propos de Monsieur Tardif, très brièvement, je n'ai pas l'impression de m'être éloigné du sujet. Une chose certaine, c'est que je ne suis pas éloigné de cette préoccupation centrale, celle de valoriser comme jamais l'institution et le bon équilibre de tout l'ensemble de la société. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il faut renverser la vapeur brusquement, ce ne serait pas possible; mais il faut tout de même souligner une chose, c'est que l'État et sa grande machine administrative, depuis un certain nombre d'années, ont pris, dans l'organisation et jusque dans la conduite quotidienne des affaires non seulement publiques, mais de la vie des gens jusqu'à un certain point, une place très grande et, si ça devait continuer comme ça, une place qui deviendrait sûrement vite, avec l'appétit instinctif de croissance permanente, une place qui deviendrait bientôt excessive, c'est une place d'ailleurs qui est déjà excessive dans plusieurs domaines.

Tout le monde le sait, cette espèce de gonflement du rôle de l'État a accompagné surtout la période de rattrapage collectif qu'on a appelée globalement « la révolution tranquille », période que nous vivons maintenant. C'était venu parce qu'on s'était rendu compte, dans deux ou trois secteurs absolument essentiels, qu'on avait pris un retard absolument intolérable qu'il fallait absolument rattraper.

On s'était rendu compte, par exemple, qu'il était nécessaire – et ça pressait – de repenser de fond en comble et de réorganiser aussi notre système de l'enseignement, à peu près à tous les niveaux. Je me souviens du rapport de la commission Parent, qui nous apprenait, au milieu des années soixante, – j'ai oublié une bonne partie du rapport, c'étaient des tomes monumentaux, mais cette commission avait gratté pour la première fois depuis longtemps l'état de notre enseignement une chose absolument invraisemblable, qui, tout de suite, plaçait l'urgence devant nous. C'est qu'à ce moment deux sur trois, 66% des adultes du Québec n'avaient pas tout à fait fini – certains n'avaient même pas eu la chance de commencer vraiment – leur école primaire avant d'entrer dans la vie. Donc, au point de vue de l'accessibilité, au point de vue de la chance de développer des ressources humaines, les dons absolument invraisemblables qui sont partout dans le Québec, dans tous les coins de la société, il fallait nécessairement qu'on se lance là-dedans à corps perdu.

En même temps, on s'était rendu compte aussi des carences flagrantes, de plus en plus cruelles, des services de santé et des services sociaux qu'on avait. Cette prise de conscience a eu comme résultat – quand le moment d'agir est arrivé, aussitôt qu'on a senti, tout le monde ensemble, à quel point il y avait ces problèmes – des progrès qui étaient nécessaires, sur lesquels on n'a pas le droit de revenir, parce que ça nous a permis de faire le rattrapage, mais ces progrès ont été accompagnés d'une implication sans précédent du gouvernement, de

l'État, dans une multitude de choses où il n'était pas présent auparavant. Cela a amené aussi un gonflement sans précédent de l'appareil gouvernemental. Je l'ai dit, je pense que vous le vivez vous autres aussi dans le milieu où vous avez à travailler: tout appareil administratif a une tendance naturelle – on peut dire que c'est une tendance organique – à s'accroître, à s'étendre, à aller un peu partout avec des tentacules qui ne demandent pas d'autre chose que de grandir sans cesse.

Ce qui veut dire qu'à partir de ces grands domaines de l'enseignement, des services sociaux et des services de santé qui ont été des priorités indiscutables pour l'ensemble du Québec, nous voilà maintenant au niveau de l'État en train de décider du moindre tracé de routes secondaires, de tous les détails, même les plus chinois, de la vocation d'un hôpital et même on en est rendu à dresser des catalogues détaillés de l'équipement qu'il faut dans chaque ambulance. Je pourrais ajouter beaucoup d'autres exemples. D'une autre façon, la même contagion s'est répandue dans le domaine municipal, ce besoin qui s'est développé de services nouveaux et l'explosion des désirs et des aspirations de la collectivité s'est reproduit chez vous aussi, dans votre domaine, en matières aussi diversifiées que l'habitation, le transport, les loisirs, les espaces verts, l'épuration des eaux ou même parfois simplement la fourniture de l'eau. Je regarde en ce moment le maire de Longueuil dans le coin de la rive sud où nous partageons le problème. Autrement dit, dans tous ces secteurs auxquels on n'était pas confronté de la même façon ou aussi intensément, vous autres aussi avez été frappés par cette espèce de marée de besoins, et parfois de désirs qu'on transforme en besoins, et dans un sens, cela aussi c'est le problème. Bien sûr, comme cela a dépassé les ressources disponibles, cela a ouvert la porte à la multiplication, qui était devenue vertigineuse, des programmes et des subventions conditionnelles, « normées, « calibrées, « réglementées, c'est-à-dire finalement à l'intrusion de plus en plus obsédante du gouvernement et de l'État dans vos champs de compétences et de responsabilités. Le résultat de tout cela – à la longue, si on n'y mettait pas un cran d'arrêt – risquerait précisément d'être le contraire de la santé démocratique, c'est-à-dire une sorte de « déresponsabilisation », une « irresponsabilité » qui devient contagieuse et qui est le contraire exactement de la démocratie vécue qui elle, au contraire, exige une augmentation constante de l'aire, de la zone de responsabilité des personnes et des communautés humaines, c'est-à-dire le maximum d'occasions de faire elles-mêmes des choix. Entre nous, ce n'est pas toujours facile, ces arbitrages, mais la responsabilité et la décision, c'est là qu'elles doivent s'exercer parce qu'il y a toujours des choix et d'être obligés de les faire, c'est une partie de la responsabilité, mais il faut avoir des moyens pour faire et pour prendre des décisions.

Pour nous, au gouvernement, dans les domaines d'action où nous pouvons aider à renverser cette vapeur qui pouvait devenir dangereuse et qui l'est déjà dans certains domaines, la vapeur « bureaucratisation », centralisation, on a essayé de traduire cette volonté par deux mots clés que vous connaissez aussi bien que nous – on en a assez parlé depuis deux ou trois ans – la fiscalité et la décentralisation. Pour qu'on puisse parler de valorisation ou de revalorisation du pouvoir local, il fallait d'abord concrètement tâcher d'assurer aux élus municipaux des sources accrues et autonomes de taxation afin de mieux faire face aux tâches actuelles et pas davantage. Et là, je voudrais répéter une chose qui, je pense, a été soulignée par Monsieur Tardif, qui a été soulignée aussi bien par Monsieur Tardif que par Monsieur Parizeau pendant les négociations qui ont longuement, laborieusement, permis de préparer la réforme, la refonte de la fiscalité municipale: il n'est pas question de se servir comme camouflage de cette réforme fiscale pour envoyer des charges nouvelles aux

municipalités, d'aucune façon. Il s'agit simplement de donner ce « respire » absolument essentiel en fonction des charges actuelles. Alors, cette réforme fiscale avec ses limites que nous connaissons tous, je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que nous l'avons faite avec vous, au grand jour, laborieusement, avec beaucoup de difficultés de parcours, en étant obligé par-ci par-là de changer l'échéancier, d'ajuster les modalités, mais admettons-le aussi ensemble – je pense que c'était toute une opération et ce n'était pas pour rien – on s'en est rendu compte en cours de route qu'on avait hésité depuis des années.

Entre autres choses, je dois dire – c'est peut-être le seul endroit où ce mot-là peut s'appliquer parce qu'il ne faut pas dramatiser les actions qu'on fait – que cela a pu demander un certain courage pour transférer aux municipalités toute la masse de manœuvre essentielle de l'impôt scolaire normalisé, comme on l'appelait. Vous savez sûrement que cela ne s'est pas fait sans douleur parce que, même si cet impôt était normalisé, c'est-à-dire en fait comme un symbole d'une sorte d'autonomie. Mais, même s'il y avait ce sentiment qu'on a dû affronter et qu'il faut respecter, il fallait tout de même finir par admettre que, justement, c'était devenu purement symbolique et que cela ne représentait aucune véritable autonomie. À ce sujet, entre parenthèses – vous me passerez cette parenthèse, mais je pense qu'elle est nécessaire ou, en tout cas, si elle n'est pas nécessaire, elle me paraît très indiquée, je dois dire que j'ai regretté quelque peu que le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale soit allé récemment jusqu'à évoquer presque un recul probable sur ce sujet, autrement dit, qu'on reviendrait au statu quo d'avant. Ou bien je dois dire qu'il n'a pas compris la différence fondamentale qui existe entre l'autonomie fiscale municipale, qui peut être réelle, et l'autonomie essentiellement de gestionnaire qui est importante mais qui est autonomie de gestion, qui doit être faite, du milieu scolaire. Ou bien il n'avait pas compris, ou bien – ce qui est regrettable, mais cela nous arrive parfois dans la vie – c'était pour s'attirer des applaudissements faciles de la part d'un auditoire qui, justement, ce soir-là était composé de commissaires d'école. Nous avons, en tout cas, tenu le même langage et on tient encore à parler le même langage avec tout le monde, même si ce n'est pas toujours facile. Très clairement, ce langage est celui-ci sur ce sujet : une fois normalisé – comme on disait – un impôt scolaire ne représentait plus aucune véritable autonomie pour les commissions scolaires, mais en revanche, le transfert de cet impôt aux municipalités, qui, elles ont les mains libres par rapport à l'emploi de leurs revenus, véritablement cela est de l'autonomie et cela rejoint, au moins en partie, les deux principes fondamentaux qui nous ont guidés, c'est-à-dire l'augmentation des sources de revenus et les sources de revenus autonomes de façon à ce qu'elles aient la liberté d'action.

Maintenant, bien entendu, je sais qu'il y en a beaucoup parmi vous – j'ai eu l'occasion de le savoir de quelques-uns d'entre vous ces derniers temps – que cela inquiète un peu.

Cela nous inquiète nous aussi parce que le papier est fait, tous les calculs ont été faits et il faut les ajuster en cours de route parce que, d'année en année, tout change, mais maintenant il nous reste à mettre en application cette réforme qui, nous le savons tous, ne règle pas tout – c'est évident – bien au contraire. Nous savons que cela ne règle pas même les problèmes de certains. Nous savons cela aussi, et il va falloir trouver des compensations. Nous savons aussi que, d'ici quelques années, cette réforme sera vite rejointe par la croissance des besoins mais, quand même – je le répète – c'est un bon « respire » pour la période qui passe et c'est sûrement un pas dans la bonne voie. Donc, il faut que nous mettions tous nos efforts de notre côté, les efforts législatifs, administratifs, budgétaires pour opérationnaliser le plus

efficacement possible cette mesure, de façon à ce qu'avant le premier janvier – quand elle entrera en vigueur officiellement – on sache clairement partout si possible, dans tous les villages, les paroisses et les villes du Québec, ce que cela représente, comment cela va marcher et les méthodes de fonctionnement détaillé. Après cela, on pourra vivre avec facilement. Là-dessus, je dois vous dire que nous comptons sur vous et sur votre collaboration, comme nous l'avons eue en dépit des difficultés depuis le début des négociations, des pourparlers et nous comptons en particulier sur la collaboration du comité conjoint sur la fiscalité qui nous a rendu des services absolument vitaux tout le long du chemin, qui peut nous aider puissamment à bien compléter cette étape.

Je dirais aussi, je pense que cela reflète un vœu que vous avez exprimé pendant le congrès et nous sommes d'emblée d'accord avec ce vœu : pourquoi ce même comité – ou organisme équivalent – ne deviendrait-il pas permanent de façon à nous aider à ajuster – parce qu'il y aura des ajustements nécessaires – aussi bien l'application des mesures sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord que d'autres étapes – parce qu'il y en aura beaucoup – qui seront sûrement impliquées et qui surgiront sans doute dans les années qui viennent? Maintenant, l'autre mot clé c'est : décentralisation.

En même temps que la question fiscale, nous avons travaillé très fort, les uns les autres et, là aussi, le plus conjointement possible, à préparer cette nouvelle perspective d'avenir. Je me souviens, pour ma part, que j'ai tenu à participer activement, domaine absolument prioritaire dont l'objectif général qui est un objectif social au sens global du mot est donc essentiellement très simple. La décentralisation est quelque chose qui doit répondre, dans un grand territoire comme le nôtre, au fait qu'il y a des communautés humaines, communautés locales, régionales, communautés municipales et intermunicipales de plus en plus, qui ont une longue tradition d'intimité avec les chicanes et la solidarité que cela implique le long du chemin, qui ont aussi une longue tradition de problèmes étroitement partagés, mais qui sont devenus impossibles à résoudre à cause de leurs complexités croissantes – tout seul chacun dans son coin à notre époque. Donc, des communautés qui ont besoin comme jamais de retrouver au moins à la première phase de notre côté, aux travaux des comités qui essayaient d'explorer ou de déblayer cet autre domaine, et d'élargir leur zone d'initiatives et de décisions parce que dans ces communautés, il y a plein d'idées, plein de dynamisme, plein de solutions possibles, mais il y a aussi un besoin criant comme jamais de responsabilités et pour exercer ces responsabilités, d'instruments capables de déterminer les responsabilités, puis d'en faire quelque chose. C'est fondamentalement à cela qu'on s'est attelé, en parlant de décentralisation, surtout, comme première étape à la loi 125 qui est pilotée par mon collègue, le ministre d'État à l'Aménagement, et qui aura bientôt, enfin sûrement avant la fin de l'année, sa troisième lecture, c'est-à-dire son vote final à l'Assemblée nationale. Parce que cette loi, et ce qu'elle implique, est une clé qui nous ouvre la première perspective concrète de véritable décentralisation à l'échelle du Québec et cela doit commencer par l'aménagement de l'habitat, du territoire et la façon rationnelle et civilisée, le plus possible, d'empêcher qu'on le gaspille, au contraire qu'on maximise la richesse qui peut nous offrir, nous procurer des chances de développement sur tous les plans.

Là encore, on a travaillé ensemble, et je pense au grand jour, tout le temps, avec votre Union, celle des conseils de comté, afin de définir ensemble des buts accessibles, une feuille de route qui ne bouscule personne. Il n'est pas question de paniquer pour arriver au plus vite à

des résultats qu'on n'aurait pas évalués comme il le faut et avec cette feuille de route, les moyens qu'il faut se donner pour la parcourir, la couvrir jusqu'au bout.

Ce virage, c'est un grand virage. Vous savez, il y a des pays qui travaillent là-dessus depuis dix, douze ans dans le monde. Il y en a qui ont à peu près fini le travail, il y en a qui commencent à peine. Nous, on est à quelque part, à mi-chemin, parce qu'on a pris conscience de ce problème, mais c'est sûr qu'on a encore « des croûtes à manger » pour le régler. C'est un grand virage qui est un peu révolutionnaire d'une certaine façon parce qu'il implique qu'on adapte nos mentalités à quelque chose qu'on n'était pas obligé de vivre avant, mais il a beau être un peu révolutionnaire – au sens le plus pacifique du mot – c'est en même temps quelque chose d'indispensable. Le grand virage pour l'essentiel, c'est l'État qui bientôt va venir avec la passation, comme on dit, de la dire la concertation; sans laquelle il n'y a rien qui va se faire sans le monde municipal, sans le monde municipal rural ou semi-rural.

D'un côté – là je simplifie à l'extrême, mais on m'a rappelé cela l'autre jour – qui est le vôtre ici, qui doit représenter à peu près 80% de la population, si on vous inclut tous. Mais du côté de vos collègues du monde rural, il y a l'autre 20% de la population extraordinairement stratégique parce que lui représente 80% du territoire. Comme les deux sont essentiellement complémentaires, vitalement complémentaires, il faut qu'il y ait cette concertation, une table à partir de laquelle toutes les réflexions ayant été faites, il faut qu'on arrive à mettre ensemble cet instrument primordial, c'est-à-dire une structure d'aménagement, une structure intermunicipale, celle qu'on a baptisée – finalement, elle se baptisera dans l'action et à l'usage – la municipalité de comtés. Sans panique, avec toutes les consultations, dans le respect de toutes les opinions, c'est à cela qu'il va falloir bientôt s'atteler. Si on réussit cette étape, tous ensemble, qui est nécessaire dans toutes les sociétés modernes, et qui est particulièrement indiquée dans une société comme la nôtre où il y a des communautés régionales très distinctes, très bien enracinées dans un grand territoire, si on réussit cette étape qui ramènera le maximum d'initiatives, de capacités de choix, de centres de décisions, près des citoyens pour répondre aux problèmes d'aujourd'hui et cesser de fonctionner à l'intérieur des normes d'autrefois, cela voudra dire qu'on a bien mérité de la patrie et qu'on a bien mérité de l'avenir.

Évidemment sur ce chemin, on se cogne – je pense que certains d'entre vous ont l'impression de se cogner fort, c'est le cas de dire qu'on se cogne – sur une autre mesure qui, elle, pour l'instant, n'est pas particulièrement décentralisatrice, c'est la protection du territoire agricole. Je savais que je rejoindrais certains sentiments dans la salle, mais je pense qu'on admettra tous – parce qu'il faut l'admettre – que cette autre mesure répondait à une autre urgence, mais celle-là devient terriblement pressante. Il fallait agir vite parce que cela faisait des années et des années que le problème traînait comme cela dans les coulisses de l'action. Seulement pendant ce temps-là, la terre productive nous partait de sous les pieds et le Québec en a assez de terres productives pour faire un bon bout de chemin dans le sens de l'autosuffisance.

Autosuffisance, cela ne veut pas dire qu'on peut produire valablement, on doit le produire avec notre sol et notre climat, et même assez de surplus pour essayer d'équilibrer un peu ce qu'on doit importer d'ailleurs pour compléter notre menu. Si on ne fait pas cela, on se déshonore dans le monde d'aujourd'hui. Il y a la moitié du genre humain qui crève de faim

encore aujourd'hui. Non seulement on se déshonore un peu, mais par-dessus le marché, on est économiquement des absurdes parce que chaque fois que nous importons de l'extérieur les choses alimentaires que nous pourrions produire chez nous, à chaque fois on se ruine un peu plus dans l'équilibre de nos échanges et en plus on exporte littéralement des emplois. Il fallait commencer à agir parce que des milliers d'acres ou d'hectares – comme on va dire maintenant avec le nouveau système, je pense qu'il y en a deux et demi dans un acre, sauf erreur, on s'habitue lentement au métrique – qui étaient littéralement avalés, année après année, dans une espèce de tolérance qui était devenue incrustée, pour ne pas dire encroûtée, par le développement sauvage, c'est-à-dire parachutés dans le paysage et ensuite ruinés, parce qu'il faut faire venir les services et finalement les « développeurs », les promoteurs, sans compter les spéculateurs à Hong Kong, à Zurich ou ailleurs, qui prenaient des morceaux du territoire québécois et qui jouaient avec pendant des années – on en a encore dans tous les coins – et qui littéralement nous mangeaient le sol productif sous les pieds. Donc, il fallait y aller, et puis vite. Cela faisait des années que tout le monde le disait et le répétait sur un ton de plus en plus dramatique – il ne suffit pas de faire des discours, il faut à un moment se décider à passer à l'action – donc, il a fallu y aller raide aussi. Et c'est encore un rodage, cette mesure. C'est encore ce qu'on appelle provisoire.

D'ici à ce que la loi 125, qui vous concerne plus directement, soit passée et que les structures essentielles – et c'est une raison pour se dépêcher – si vous trouvez, je suis d'accord avec vous, ceux parmi vous qui l'ont exprimé, c'est vraiment quelque chose qui est très centralisée, qui l'est peut être à l'excès, mais qui répondait à un besoin urgent, vous ne pouvez avoir de ce côté-là, c'est d'autant plus indiqué, il me semble de terminer l'étape essentielle qui permettra de faire l'intermunicipale, les nouvelles structures dont on a besoin et à qui cette responsabilité pourrait éventuellement être remise, parce qu'à ce moment-là, le respect de la terre, de son potentiel et du facteur absolument essentiel pour l'avenir que cela représente, il est probable que cela aura eu le temps d'entrer dans les mœurs et que les résistances la plupart du temps très intéressées qu'on a rencontrées en cours de route, auront trouvé le temps de s'atténuer, d'aller faire leur profit ailleurs et qu'on aura consolidé notre patrimoine agricole et agro-alimentaire.

A ce moment-là, on trouvera – pour employer le terme à la mode – les moyens d'harmoniser cette dimension nouvelle et essentielle de l'avenir, avec vos responsabilités d'aménagement et celles en particulier, des élus du monde rural. Peut-être est-ce la formule la plus simple, peut-être la plus logique, qui a été évoquée ces jours-ci par le maire de Jonquière, sauf erreur, par une législation qui trouverait le moyen de marier l'essentiel et en même temps de départager entre les deux, c'est-à-dire la Loi 90 sur la protection agricole, le territoire agricole, et la Loi 125 dans le secteur municipal et de l'aménagement.

De toute façon, je suis bien sûr – j'ai lu certaines déclarations qui ont émanées de vous et des autres, que veut... veut pas – on va continuer à s'en parler et quant à nous – je vous en donne ma parole – nous n'écartons d'emblée aucune idée de solutions possibles et nous sommes résolus de tâcher, avec vous, de trouver la meilleure solution qui permettrait d'harmoniser deux dimensions essentielles, l'une et l'autre, de notre avenir.

Maintenant tout cela, ces gros morceaux, impliquent c'est le mot qu'on a employé et je voudrais le répéter parce que cela reflète notre intention comme gouvernement – beaucoup de consolidations. Il y a de la mise en vigueur là-dedans, de la mise en application, il va y

avoir des ajustements en cours de route ; on est très conscient de cela. Cela va demander beaucoup d'informations de part et d'autre, comme on dit dans le jargon, « d'input et d'output ». Il va falloir autant que possible, il me semble qu'on a pris l'habitude de le faire d'étape en étape depuis une couple d'années – beaucoup de travail en commun. Je peux vous assurer, à la suite de mes collègues, que passés ces gros morceaux, il y en aura d'autres, mais dans l'immédiat, et sûrement pour l'année qui vient, on a pas l'intention, ni la moindre envie, de révolutionner un autre domaine avant un bon petit bout de temps. Ce qui veut dire qu'on aura le temps de digérer convenablement, en somme, les étapes majeures qu'il s'agit maintenant d'appliquer.

D'autant plus, je ne vous ferai pas de cachettes, on en est conscient, nous, et je pense que tout le monde va en être conscient rapidement – d'autant plus que les uns et les autres, on a une autre grande étape à franchir et à franchir ensemble comme Québécois, côte à côte dans certains cas, face à face dans d'autres cas, mais de toute façon, on est pris pour la franchir ensemble et c'est l'étape, d'ici huit ou neuf mois, du référendum. Ce n'est évidemment pas le lieu – ne vous inquiétez pas – pour vous passer un message partisan. Justement, tout ce que je veux faire, c'est de vous préciser de mon mieux qu'au contraire, il ne s'agit pas d'un évènement partisan ou que cela ne devrait pas être comme cela, en tout cas. Pour tous les citoyens du Québec, qu'ils soient bleus, rouges ou cailles, qu'ils s'en aillent d'un bord ou de l'autre, il y a quand même la question de choisir tous ensemble, collectivement, un avenir. Ce n'est pas un programme politique pour les élections, c'est un avenir pour soi-même et pour ses enfants aussi. On est rendu au point où il faut déterminer les liens qui doivent nous unir, nous, les Québécois aux autres qui sont nos voisins, nos partenaires. Est-ce que cela doit être les liens pour nous servir ou pour nous ligoter? Il faut tout de même penser que les institutions politiques, c'est fondamentalement le service public, cela doit répondre aux besoins de la population. Lesquelles peuvent le mieux nous servir et le moins nous ligoter? Est-ce que ce sont des liens qui doivent prendre la forme d'un trait d'union ou bien d'un carcan? Tout cela va être impliqué dans les réflexions qu'on aura à faire d'ici quelques mois. Le genre de questions et de consultations démocratiques que cela représente pour la première fois dans toute notre histoire, cela dépasse de très loin, ou cela devrait en tout cas, dépasser de très loin le fait d'appuyer tel ou tel parti parce qu'au-delà des programmes et des ambitions politiques, c'est l'avenir de tout le monde qui va être en jeu, plus, en tout cas, qu'aucune autre étape qui est passée avant. Je n'irai pas plus loin dessus, mais il me semble que cela rejoint, d'une certaine façon ce soir, le thème de votre congrès qui s'achève et les sujets qui ont été discutés.

Par exemple, quand nous parlons de l'aménagement du territoire, de la vivabilité de nos villes, est-ce qu'on ne doit pas aussi se préoccuper un peu de l'intégrité de notre territoire et du droit que nous avons de nous en occuper et de nous en occuper chez nous comme des gens qui mènent leurs affaires chez eux? Cela est quand même un complément indispensable de cette préoccupation. On parle d'autonomie, celle des municipalités ; l'autonomie alors, c'est un terme qui est facile, il est dans tous les dictionnaires, cela veut dire fondamentalement décider soi-même ce qu'on s'impose, c'est-à-dire faire ses lois, ses règlements, et c'est cela l'autonomie dans les limites des développements démocratique. Est-ce qu'elle est possible et jusqu'à quel point on s'en passe si on veut vraiment le développement de l'avenir, au niveau du gouvernement d'un peuple qui est le peuple québécois sans saper, littéralement saboter, cet élément essentiel ? Je dois dire, avant de terminer, qu'il n'y a rien comme préoccupations qui peut mieux rejoindre ce qui est

directement le thème que vous-mêmes vous avez choisi pour votre congrès, la « volonté communautaire ». Si le mot veut dire quelque chose, ce n'est pas de la velléité, ce n'est pas du « peut-être bien que oui, peut-être bien que non » indéfiniment parce qu'on n'est pas capable de se brancher. Ce n'est pas des rêves dans les nuages. La volonté implique la capacité, et parfois le courage, de faire des choix et de décider tous ensemble. On aura l'occasion de démontrer d'un bord ou d'un autre, cette capacité et ce courage, le printemps prochain. Tout ce que j'espère – et je pense que je l'ai dit au nom, littéralement, de l'intérêt national, c'est qu'on puisse faire cela au-delà des divergences, des intérêts sectoriels, des fossés de partis, et le faire justement comme les membres de cette grande communauté – parce que c'en est une – qui est le Québec.

Pour terminer, vous me permettrez de saluer en contour, brièvement, cette tranche justement de la grande communauté québécoise, une tranche stratégique que vous avez mise en vedette à ce congrès, c'est-à-dire la Côte-Nord. À mon tour, après vous, je voudrais saluer, non seulement les maires et les représentants des municipalités de la Côte-Nord, mais aussi les principales villes qui ont organisé l'exposition, les travailleurs dont les réalisations revivent dans les montages, les artistes qui ont animé tout cela et je voudrais saluer en particulier, je pense à votre nom à tous, parce qu'il y a une solidarité dans une communauté, en ce moment, les citoyens et les responsables municipaux de Port-Cartier, dont l'épreuve exige, justement, le maximum de solidarité de la part de tous les Québécois et en particulier du gouvernement, qui doit essayer vraiment d'être pompier dans une mésaventure invraisemblable qui nous a été parachutée d'ailleurs et qui a mal tourné, et en même temps, si possible, animateur ou encadreur en tout cas, de ce qu'on pourra trouver comme solution. Je me joins à vous pour saluer les deux représentants éminents de la Côte-Nord que vous avez mis en exergue depuis deux jours. Je dois vous avouer que je n'ai pas retrouvé de discours de Monsieur Mulroney, j'aurais aimé avoir une citation de lui, mais on sait à quel point son action a été polyvalente – je ne peux pas le citer pour lui rendre hommage – mais ce n'est pas la même chose dans le cas de Vigneault. Même, Vigneault a fait des petits puisque vous avez parmi vous un poète de la Côte-Nord qui est également un responsable municipal de Havre Saint-Pierre, Monsieur Jonfle, qui a trouvé le moyen de faire un dernier quatrain. Je ne vous citerai pas tout parce que je suis sûr qu'il pourrait le faire plus éloquemment que moi. Quand on est rendu inspirant au point de faire quatre pages éloquentes à un poète, cela veut dire qu'il y a vraiment une vitalité et une contagion dans votre Union qui est quelque chose.

Comme j'avais déjà préparé ma citation et que je ne suis pas un lecteur émérite ou enfin je suis très rouillé, je m'excuse auprès de Monsieur Jonfle de ne pas aller plus loin parce que j'avais six lignes de Monsieur Vigneault qui, je pense, sont un message sur tous les plans qu'on a évoqués, un message valable qui nous mène à la perspective qui s'ouvre devant nous. Au moment où Monsieur Vigneault disait: « Je vous entends demain parler de liberté », il ajoutait ceci: « Nous avons la jeunesse et les bras pour bâtir. Nous aurons, et le temps presse, un travail à finir. Nous avons – sous-entendu : pourvu qu'on le finisse – la promesse du plus brillant avenir ». Et je pense qu'on est capable de le faire ensemble.

Merci encore une fois de m'avoir invité.